

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Seiche**

Station de qualité : **04211000**

Seiche à Bruz

Cours d'eau : **Seiche**

Superficie du territoire d'action : 820 km²

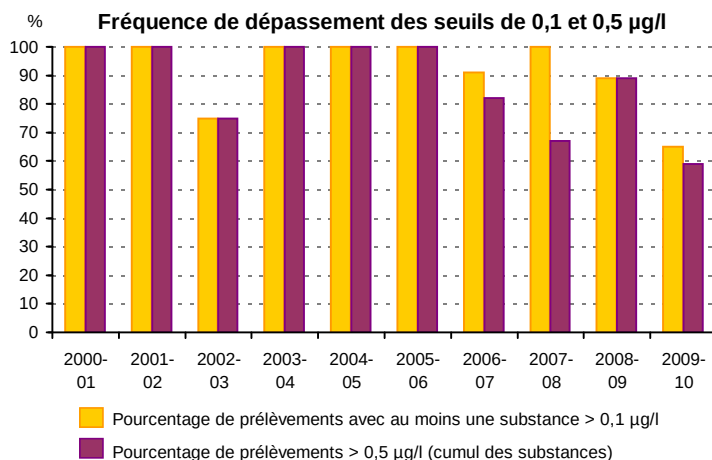
Superficie du bv du cours d'eau : 820 km²

Superficie du bv de la station : 786 km²

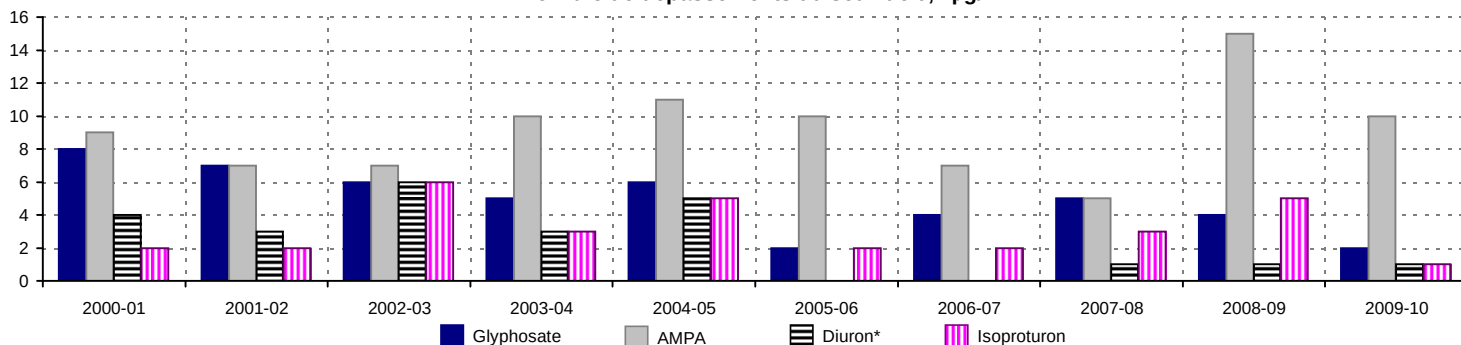
Sources de données : DREAL Bretagne, Agence de l'Eau Loire-Bretagne (réseau CORPEP)

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	85	116	130	132	143	119	120	160	206	204
Nb total de substances quantifiées	23	26	24	24	24	24	19	14	46	34
Nb de prélèvements	10	8	16	10	11	11	11	9	19	17
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	10	8	12	10	11	11	10	9	17	11
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	10	8	12	10	11	11	9	6	17	10
Concentration cumulée maximale (µg/l)	3,29	2,39	4,19	4,31	5,34	2,69	1,61	1,9	2,61	2,74
Nb de substances cumulées	12	9	17	12	10	3	6	5	24	15



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	100	85	81	4
Diuron*	102	83	23	1,8
Isoproturon	100	62	30	1,7
Nicosulfuron	80	15	4	1,45
Glyphosate	100	61	47	1,44
Atrazine*	101	73	19	1,18
Terbutylazine déséthyl	68	1	1	0,72
Métazachlore	90	4	3	0,69
2,4-D	85	24	7	0,68
2-hydroxy atrazine	87	37	16	0,61

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	17	10	10	2,075
Foramsulfuron	17	3	3	0,68
Glyphosate	17	3	2	0,509
Dichloroaniline-3,4	17	1	1	0,333
Isoproturon	17	9	1	0,182
Diuron*	17	15	1	0,14
Glufosinate-ammonium	17	1	1	0,101
Bentazone	17	10		0,0959
Imazalil	14	3		0,09
Chlortoluron	17	1		0,07

• Le suivi des pesticides a été renforcé en 2009 dans le cadre du réseau CORPEP, avec une hausse significative de la diversité des substances recherchées (plus de 200 substances) et la réalisation de prélèvements bimensuels entre mars et septembre.

• Alors que la quasi totalité des prélèvements présentait une concentration cumulée supérieure à 0,5 µg/l jusqu'en 2005-2006, le pourcentage annuel de prélèvements concernés tend à diminuer depuis. En 2009-2010, sa valeur est de 59 % et la plus forte concentration cumulée atteinte est 2,74 µg/l en juin pour 15 substances cumulées. De l'ordre de 90 à 100 % les années précédentes, le pourcentage annuel de prélèvements avec au moins une substance quantifiée à plus de 0,1 µg/l a enregistré une forte baisse en 2009-2010 avec 65 % des prélèvements concernés.

• Au total, 34 substances ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 15 dans un même prélèvement (juin et décembre).

• Glyphosate / AMPA (métabolite du glyphosate) : Si les quantifications et les dépassements du seuil de 0,1 µg/l ont fortement diminué depuis 2000-2001 pour le glyphosate (fréquence de dépassement de 12 % en 2009-2010), l'évolution est beaucoup moins marquée pour l'AMPA (59 %) qui reste très présent. Les plus fortes concentrations mesurées en glyphosate sont 0,51 µg/l en 2009-2010 (décembre) et 1,44 µg/l pour la période étudiée (avril 2001). Pour l'AMPA, il s'agit de 2,07 µg/l en 2009-2010 (août) et 4 µg/l sur la période (juin 2005).

• Diuron* : Bien que le diuron* soit toujours très fréquemment quantifié, les dépassements du seuil de 0,1 µg/l sont devenus très rares. Un seul a été observé en 2009-2010 avec la mesure de 0,14 µg/l en juillet. Sur la période, le maximum atteint remonte à mai 2003 avec la valeur de 1,8 µg/l.

• Isoproturon : Alors qu'en moyenne 30 % des prélèvements présentaient une concentration supérieure à 0,1 µg/l les années passées, un seul dépassement de ce seuil a été constaté en 2009-2010 (0,18 µg/l en décembre). Sur la période, le maximum a été atteint en février 2003 avec 1,7 µg/l.

• En plus des substances précitées, seules 3 ont été quantifiées à plus de 0,1 µg/l en 2009-2010 : le foramsulfuron (herbicide sélectif du maïs) avec une concentration maximale de 0,68 µg/l en juin, le glufosinate-ammonium (herbicide de traitements généraux) et la dichloroaniline-3,4 (métabolite du diuron*, herbicide des zones non agricoles) à une concentration de 0,33 µg/l.

27 substances ont été quantifiées en deçà de 0,1 µg/l. Il s'agit de 7 herbicides sélectifs du maïs et métabolites (dont l'atrazine* et le métoalachlore*), 4 herbicides sélectifs des céréales, 4 autres herbicides sélectifs (dont l'hexazinone* et la terbutryne*), 6 herbicides de traitements généraux (dont le dichlorprop*) et 6 fongicides.

• Si la situation tend à s'améliorer quelque peu en fin de décennie, la problématique pesticides apparaît toujours importante sur ce bassin au regard de la grande diversité de substances quantifiées et des fortes concentrations mesurées.

* Substance interdite d'utilisation ou soumise à des restrictions d'usage